

Société Française des Fouilles Archéologiques

Trésorerie : 29, Rue Tronchet, PARIS (VIII^e)

Paris, le 9 octobre 1913

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir vos deux dernières lettres, ainsi qu'une lettre de M^r R. Lizop, datée de Toulouse le 5 octobre, expliquant l'erreur matérielle commise dans son décompte.

M^r R. Lizop est également venu à mon bureau pour m'apporter son compte rectifié et me présenter ses explications. J'étais absent et



il a été reçu par mon
secrétaire. J'avais très bien
compris, dès le début, qu'il
ne pouvait s'agir que
d'erreurs purement matérielles.

Le nouveau compte
montre un excédent de

Les dépenses de 141, 10

au lieu des 151, 10

que je vous ai remis.

Vous avez donc à me
rembourser une somme de 10^{fr}.

pour régulariser mes
écritures.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments
distingués.

E. Radamby

M. E. Cartailhac
St. Affrique aveyron